



HENIN BEAUMONT, le 20 JAN. 2020

Direction Générale des Services Techniques

Service Environnement, Parc des Iles

Affaire suivie par :

Benoit DERAM

☎ : 03/21/79/74/94

Benoit.deram@agglo-henincarvin.fr



Monsieur le Préfet
Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9

OBJET : Installations Classées – S.A.S AGRI UNION BIOENERGIES

Monsieur le Préfet,

Je fais suite à votre courrier du 10 décembre 2019 concernant le dossier de demande d'autorisation présenté par la S.A.S AGRI UNION BIOENERGIES relatif à l'exploitation d'une unité de méthanisation agricole situé sur le territoire de la commune de Dourges.

Je vous informe par la présente que je suis favorable à l'implantation de cette unité de méthanisation selon les éléments présentés sur le site <https://www.au-bioenergies.fr>.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Préfet**, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Christophe PILCH